

Qui a dit?

«Dans l'enseignement obligatoire, il arrive trop souvent que les contraintes liées à l'organisation de l'enseignement entraînent des péjorations des horaires des enseignants. (...) Pour les temps partiels, des règles sont établies concernant la disponibilité maximale exigible du personnel sur un modèle du genre:

- 86 à 100% = 9 demi-journées
- 76 à 85% = 8 demi-journées
- 66 à 75% = 7 demi-journées
- 51 à 65% = 6 demi-journées
- 41 à 50% = 5 demi-journées
- 31 à 40% = 4 demi-journées
- 30% et moins = 3 demi-journées.»

a. Le Comité de pilotage HarmoS, en charge de la mise en place de la rénovation du cycle 3.

b. L'Office de la politique familiale et de l'égalité.

c. L'assemblée générale du SSP Vaud.

(In: Services publics du 22 août 2014)
Réponse: c

«Je sais déjà tout plein de mots en allemand.»

a. Monika Maire-Hefti, cheffe du DEF.

b. Lenny, écolier neuchâtelois dans une classe d'immersion.

c. Toni Brunner, président de l'UDC.

(In: L'Hebdo du 2 octobre 2014)
Réponse: b

«On se débrouille, mais c'est parfois laborieux.»

a. Angélo La Débrouille.

b. Onyebuchi Chukwu, ministre de la santé du Nigéria.

c. Jean-Claude Egger, directeur du Centre des Deux-Thielles.

(In: L'Hebdo du 2 octobre 2014)
Réponse: c (à propos du recrutement des enseignants de classe d'immersion,

«Oui, nous aussi on a bien rigolé à l'allusion à Van Damme... »

a. Jean-Claude Van Damme, monument belge du cinéma international.

b. Frédéric Hainard, monument international du cinéma neuchâtelois.

c. Françoise Künzi, journaliste à l'Impex.

Réponse: c

«L'instruction est une tâche essentielle de notre république et les moyens doivent être en adéquation avec les exigences que nous lui imposons. Cela ne veut pas pour autant dire qu'aucune économie, voir rationalisation ne peut être négociée entre les partenaires. Je mets un accent tout particulier sur la notion de partenaires quand des économies sont à l'ordre du jour!»

a. Philippe Gnaegi, ancien chef du DECS.

b. Monika Maire-Hefti, actuelle cheffe du DEF.

c. Yvan Perrin, ancien chef pressenti du DECS.

(In: Educateur 3/2013)
Réponse: b

Cercles concentriques

Alors qu'il présente le livre d'un ancien inspecteur et ancien conseiller communal, un journaliste du *Courrier neuchâtelois*¹ a cette formule audacieuse: ce livre est «un plaidoyer pour que l'école se recentre autour de ses fondamentaux». Avec un tel programme, sûr que l'on va faire de l'avance! Mais dans quelle direction? (sl)

1 du 24 septembre 2014

De la suite dans les idées

A tel ancien inspecteur et ancien conseiller communal qui s'est ému dans la feuille du PLR des mesures prises par le Conseil d'Etat concernant «le montant relatif aux dépenses personnelles des résidents d'établissement pour personnes âgées [et] le traitement des enseignants», un adhérent de SolidaritéS¹ fait gentiment remarquer que ces mesures «seront à coup sûr soutenues, si ce n'est aggravées, en

décembre 2014 par les députés PLR». Puisse-t-il se tromper! (sl)

¹ Dans la feuille homonyme datée du 16 octobre 2014

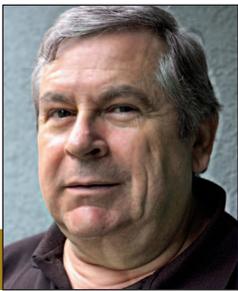
Quelques nouvelles du projet de restructuration du secondaire II sur le Littoral neuchâtelois¹

Les arguments de type pédagogique ont montré que chaque établissement avait déployé les moyens humains, matériels et administratifs nécessaires pour répondre aux évolutions des différentes filières de formation. Ce constat, qui plaide pour le maintien des structures actuelles, n'a pas empêché celles et ceux qui veulent la peau du Lycée Jean-Piaget, et plus spécialement de son Ecole Supérieure de Commerce, de poursuivre leurs attaques en convoquant de drôles d'arguments. Du côté du CPLN (Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois), on avance des arguments «systémiques» pour habiller le vif désir d'avaler la partie professionnelle commerciale de l'école supérieure de commerce: le «système» (!) voudrait paraît-il que l'on mette toutes les formations commerciales sous le même toit. Du côté du SFPO (Service de la formation post-obligatoire), on avance un argument économique en soutenant que le rattachement de la maturité professionnelle commerciale en école à plein temps au CPLN permettrait rapidement de la supprimer en la «dualisant» avec, naturellement, des économies à la clef.

Il est grand temps à nos yeux que la cheffe remette à l'ordre des responsables d'école ou de son département qui disent n'importe quoi et qui agissent comme si elle n'existait pas.

John Vuillaume, représentant du SAEN dans le groupe de projet Restructuration du sec. II sur le Littoral neuchâtelois

¹ voir l'Educateur 9/2014, «Pour rien»

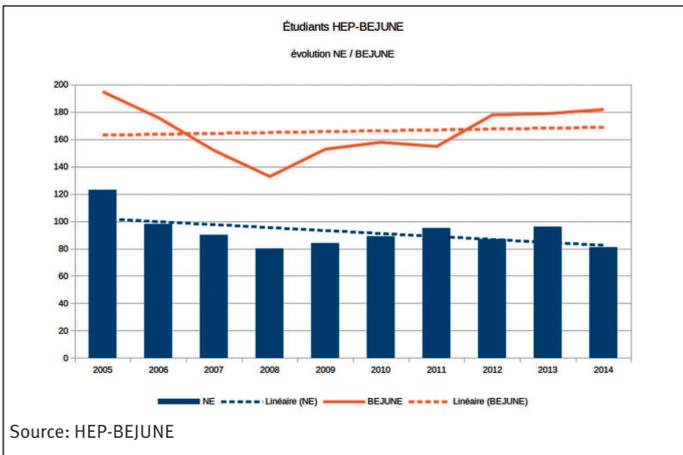


Le 23 octobre dernier, la HEP-BEJUNE procédait à la cérémonie de remise des titres 2014 au Palais des Congrès de Bienne. La presse régionale s'en est fait l'écho¹. La lecture parfois fastidieuse de la liste des 241 lauréats a suscité une question dans mon esprit. L'enseignement exercerait-il moins d'attrait pour les Neuchâtelois que pour nos voisins?

Pierre Graber

L'art de marquer contre son camp...

Alors que le nombre total d'étudiants suit une courbe ascendante, la part des Neuchâtelois stagne, quand elle ne régresse pas. De fait, elle n'a été si faible qu'en 2008. Proportionnellement aux effectifs jurassiens, sa faiblesse ne reflète pas le rapport démographique; en dix ans, on est passé de 63% (à peine au-dessus du rapport) à 45% (nettement en dessous).



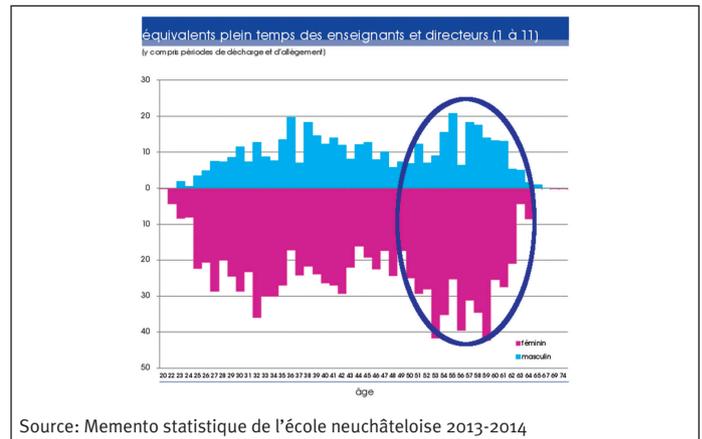
... et de marcher sur la tête

Depuis cet été, il ne se passe pratiquement pas de semaine sans que les difficultés de notre métier soient évoquées dans la presse. En même temps, comme cela a déjà été dénoncé, les mesures d'économie n'épargnent pas l'école.

Comme si cela ne suffisait pas, voilà que notre Conseil d'Etat de gauche² ose présenter un projet de mesures salariales pour 2015 qui pénalise gravement les jeunes enseignants et plus particulièrement les jeunes femmes de 25 à 40 ans³. Au moment de rédiger ce texte, on ne perçoit aucun signe de remise en question des mesures propres à dégoûter nos jeunes collègues de faire carrière dans le canton de Neuchâtel.

Exercice de management apocalyptique

Que la logique partisane s'impose à l'esprit de nos éminents politiciens, on peut l'entendre (!), mais il n'est peut-être pas indispensable d'aller jusqu'à l'autogoal.



Tout le monde a eu l'occasion une fois ou l'autre de voir le chef du SEO brandir ses statistiques et, en particulier, la pyramide des âges des enseignants neuchâtelois.

Problème: connaissant le nombre assez considérable de départs à la retraite à compenser durant les dix prochaines années, comment assurer la relève?

Eh bien, chez nous, on va justement moins payer les jeunes enseignants!

Par la suite, comme la pénurie s'accroîtra et qu'on manquera toujours de forces vives, on gonflera encore les effectifs, ce qui achèvera de décourager les meilleures volontés. Finalement, on engagera du personnel sous-formé, qui se satisfera d'être sous-payé et les classements PISA reflèteront à n'en pas douter les performances d'un système aussi pervers.

Cela servira-t-il au moins à redresser les finances cantonales? On peut sérieusement en douter, car à force de dégoûter les jeunes, notre canton se transformera en un vaste EMS. La légitimité démocratique donne-t-elle le droit de bousiller l'avenir de notre jeunesse?

¹ L'Impex du 24 octobre 2014

² mais aux ordres de la droite du Grand Conseil qui réclame 164 millions d'économies
³ pour en connaître la raison, consultez le dossier «Salaires 2015» sur: www.saen.ch



Quelle part de Neuchâtelois à l'avenir?

(Photo HEP-BEJUNE)

Relie chaque titre à la bonne (?) source

Les syndicats des enseignants montent au front ●

Les enseignants neuchâtelois quittent la table de discussion avec le Conseil d'Etat ●

Rupture ●

C'est une déclaration de guerre ●

Les syndicats d'enseignants claquent la porte ●

Clash entre Conseil d'Etat et syndicats ●

Les syndicats d'enseignants neuchâtelois quittent la table des négociations salariales à Neuchâtel ●

● RTN

● RTS

● Communiqué du SAEN

● *Arcinfo* (brève)

● *Le Courrier*

● *Arcinfo* (article)

● Communiqué du SSP

Stefan Lauper

Education aux médias

Un peu de vocabulaire

Rompre le dialogue: manifester son désaccord quant à la poursuite d'un échange de points de vue lorsque les conditions ne sont pas réunies pour que celui-ci soit mené valablement. Remarque: personne ne se souvient d'un gouvernant (d'un pays démocratique) qui aurait «rompu» le dialogue... Vous nous suivez?

Claquer la porte: exprimer sa frustration d'une manière généralement perçue comme la manifestation d'un état émotionnel propre à l'adolescence... Remarque: faire un rapprochement entre le comportement d'un adulte et une attitude infantile est un procédé

courant pour disqualifier le point de vue d'un interlocuteur.

Privilégiés: individus bénéficiant (ou que l'opinion a pris l'habitude de considérer comme bénéficiant) de ressources supplémentaires (en comparaison avec d'autres individus) sans motifs apparents. Remarque: l'expression est très souvent utilisée pour qualifier les enseignants, ce qui permet au commentateur anonyme d'*Arcinfo* d'éviter de sortir de sa zone de confort (ce qui permet d'ailleurs de le considérer comme une sorte de «privilegié intellectuel»).

Syndicat: groupement d'individus exerçant une activité rémunératrice semblable (on parle de «profession») reçu

périodiquement par l'organe rémunérateur pour que ce dernier lui offre de la reconnaissance pour les activités déployées (on parle de «travail») ainsi que des explications sur les raisons pour lesquelles les agents de l'organisation ne percevront finalement pas le montant de la rémunération qui avait été discuté précédemment. Remarque: outre les conditions de l'exercice de la profession de ses adhérents, le syndicat se préoccupe parfois également des finalités de l'organisation et de l'attrait de la profession pour les individus qui pourraient former la relève, mais c'est une autre histoire...

On tourne en rond

► Le parti socialiste s'oppose à une mesure d'économie prise par un gouvernement à majorité socialiste¹, mais issue, selon sa présidente, de la «volonté de la droite d'imposer une coupe de 164 millions». Pour le président de l'UDC, cette mesure «n'a strictement aucun rapport avec les demandes de la droite quant à un assainissement structurel des finances du canton». Il déplore que le Conseil d'Etat refuse d'élaborer «un catalogue des prestations fournies à la population afin d'en mener une analyse de fond, et de

définir celles qui n'ont plus autant de raisons d'être ou qui doivent être optimisées». A l'heure où nous mettons sous presse, le parti socialiste ne s'est pas encore opposé aux mesures salariales touchant la fonction publique dont, particulièrement, les enseignants et nous ne savons pas si l'UDC considère que l'école mérite de figurer dans les prestations à conserver... (sl)

¹ «Les socialistes veulent corriger le tir», in *L'Impex* du 23 octobre 2014